



COMMUNIQUÉ
Paris, le 22/04/2021

PRIVATISATION DES RADARS : UNE MESURE LUCRATIVE PRISE AU DÉTRIMENT DE LA SÉCURITÉ DES USAGERS, SELON « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES ».

Hier, le journal *Le Parisien / Aujourd'hui en France* consacrait sa Une à *La grande offensive des radars embarqués*, qui traduit la mise en œuvre d'une nouvelle étape dans le déploiement de la privatisation des radars dits « mobiles mobiles ». Aujourd'hui, jeudi 22 avril 2021, l'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une mesure destinée à remplir les caisses de l'État au détriment de la sécurité des usagers.

Les radars de vitesse embarqués dans des voitures banalisées parcourent nos routes depuis 2013 ; mais jusqu'alors, elles étaient l'apanage des forces de l'ordre pour les aider dans leur mission régalienne de surveillance de la circulation routière et de verbalisation des comportements routiers dangereux. Or, depuis 2018 et face à la « sous-utilisation » de ces véhicules équipés à grands frais, l'État s'est désengagé de cette tâche et a décidé d'en confier la conduite à des salariés de sociétés privées rémunérées par le biais de contrats de marchés publics.

« La privatisation des voitures-radars, c'est un triple scandale, estime Daniel QUÉRO, dirigeant de l'association « 40 millions d'automobilistes ». D'abord, la mesure démet les personnels qualifiés de la Police et de la Gendarmerie de leurs fonctions d'agents de la sécurité routière, alors qu'ils jouent un rôle majeur en termes de prévention et de pédagogie auprès des usagers de la route. Parce que faire de la sécurité routière, ce n'est pas seulement verbaliser. Pourtant, en confiant le contrôle et la sanction de la vitesse à des salariés du privé qui n'ont d'autres qualifications en la matière que leur permis de conduire, l'État réduit cette mission régalienne à une simple tâche administrative qui perd tout sens pour les automobilistes. »

« Ensuite, il faut être conscient que la principale conséquence de cette privatisation est que les usagers aux comportements réellement dangereux ne seront plus neutralisés : ils ne pourront pas être interceptés, puisque les conducteurs des voitures radars n'en ont pas le pouvoir, et seront simplement destinataires d'un avis de contravention. Les comportements routiers véritablement dangereux nécessitent des réponses adaptées, qui ne pourront plus être mises en œuvre avec la privatisation des contrôles. Cette mesure est délétère et se déploie aujourd'hui au détriment de la sécurité des usagers », poursuit Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

Enfin, l'association rappelle que cette privatisation s'est faite au moyen de marchés publics : l'État délègue une de ses missions régaliennes à des sociétés privées, qui sont rémunérées grassement pour cela. Dans chaque région administrative, une entreprise a été sélectionnée par appel d'offre ; le montant total des contrats accordés par l'État aux 8 régions concernées par la privatisation à la fin de l'année 2021 (soit 226 voitures) pour les 4 années à venir est de l'ordre de 78 millions d'euros.

« Nul doute cependant que cette somme colossale constituera un investissement très lucratif aussi pour l'État et que les voitures radars seront très vite rentabilisées, au regard des centaines de millions d'euros qui entreront dans ses caisses grâce à la multiplication des contraventions pour excès de vitesse » conclut Pierre CHASSERAY.

CONTACT PRESSE :

Port. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com